

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Commission Administrative Paritaire Départementale des professeurs des écoles et des instituteurs

Profession de foi

Voter FO

c'est voter pour:

L'augmentation immédiate des salaires pour tous, sans contrepartie et sous forme indiciaire, a minima au niveau de l'inflation et l'ouverture de négociations pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !

Le refus de tout report de l'âge de départ en retraite, de tout allongement de la durée de cotisation et le maintien de tous les régimes existants dont le code des pensions qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois!

L'abandon de toutes les mesures qui entendent détruire l'École publique, liquider notre statut et instaurer un management digne des entreprises privées dans les écoles : évaluations d'école, expérimentation marseillaise, loi Rilhac, accompagnement-PPCR! L'ouverture de places à hauteur des besoins dans les établissements sociaux et médicosociaux, un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH et l'abandon des PIAL qui diminuent les heures d'accompagnement dues aux élèves!

Des créations de postes et le recrutement immédiat d'enseignants sous statut,

Le recrutement de toutes les listes complémentaires, concours exceptionnels à Bac+3! DONNONS-LUI
UN AVENIR!

DU 1ER AU 8
DECEMBRE
JE VOTE

DU DUBLIQUE

Le respect de nos droits en matière de mutations, de promotions, de temps partiels et l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique qui instaure le règne de l'arbitraire!



snudifo49@gmail.com

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, vous allez élire vos représentants :

- au Comité Social d'Administration (CSA) : résultat de la fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène Santé et des Conditions de Travail (CHSCT). Il traite de la carte scolaire et des conditions de travail des personnels (fiches RSST, Danger Grave et Imminent -DGI-, ...)
- à la Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD) qui traite des questions relatives à la carrière (notamment pour les recours).

## Rien que cette année, le SNUDI-FO 49 :

a activement soutenu les personnels qui se sont mobilisés aux côtés des parents d'élèves et ont gagné le retour à 4 jours à Loire-Authion et Brissac-Loire Aubance, se bat aux côtés des AESH pour l'aboutissement des revendications : un statut, un vrai salaire, une vraie formation, le respect des notifications MDA,

a obtenu des ouvertures et aucune fermeture pour toutes les écoles qui nous ont confié leurs dossiers,

s'est battu aux côtés des ATSEM d'Angers pour défendre leur statut,

a œuvré tout l'été et gagné le recrutement d'enseignants sur liste complémentaire en lieu et place de contractuels, a permis la satisfaction de toutes les demandes individuelles qu'on lui a confiées. (frais impayés des AESH, révision d'affectation, prise en compte de notification RQTH...)

**FO** est un syndicat libre et indépendant : il ne donne pas de consignes de vote aux élections présidentielles, il n'est affilié à aucun parti politique, ni religieux, ni sectaire, ni philosophique. Il défend les droits et les intérêts des salariés.

Le SNUDI FO est syndicat de la confédération Force Ouvrière, c'est pourquoi il a manifesté et continuera de manifester avec tous les salariés, notamment, contre la réforme des retraites, contre la réforme de l'assurance-chômage, contre la loi de sécurité globale, contre la casse de tous les services publics.



www.fo-fnecfp.fr